



Les 14 orientations soumises à l'AG

Assemblée générale des 1 et 2 juin 2018 à Annecy

Centre Jean 23. 10 chemin du Bray 74940 Annecy

Les adhérents auront à en choisir 5 parmi les 14.

1. Réaffirmer l'importance et développer la place de tous les parents, dans la réflexion politique publique
2. Soutenir l'accueil de la petite enfance au cœur des politiques publiques familiales
3. Construire de nouvelles stratégies politiques afin d'être force de proposition dans les politiques publiques et sociales
4. Continuer à promouvoir la parentalité avec les valeurs fondatrices de l'ACEPP, parents acteurs, parents citoyens
5. Prospector et soutenir l'innovation tant dans les formes de projets, de gouvernance et de modèles économiques avec des démarches de co construction et de co-éducation sur tous les niveaux de territoire
6. Développer la complémentarité des lieux d'accueil (individuel-collectif) en assurant la cohérence et la continuité éducative
7. Développer les valeurs de l'ACEPP au-delà de la petite enfance
8. Développer le pouvoir d'agir et la coconstruction parents/professionnels
9. Partager la connaissance des territoires pour renforcer l'interconnaissance au sein du mouvement et du réseau ACEPP
10. Promouvoir un accueil inconditionnel de tous comme un enjeu de société (interculturalité, diversité, précarité, handicap...)
11. Renforcer l'accompagnement des adhérents sur leur projet associatif, social et éducatif, respectueux de l'enfant et de sa famille
12. Favoriser la prise en compte des Arts et de la Culture dans l'éducation et permettre à la créativité de chacun (enfants/adultes) d'émerger
13. Développer des espaces de réflexion et d'élaboration sur des questions de société au sein de l'ACEPP et avec ses partenaires (langage, écran, alimentation, développement durable,...)
14. Renforcer la visibilité du mouvement ACEPP pour un positionnement politique fort.